

# Le développement des hydrocarbures en Afrique de l'Est

## Défis politiques et sécuritaires



**Benjamin AUGÉ**

Octobre 2019

**L'Ifri** est, en France, le principal centre indépendant de recherche, d'information et de débat sur les grandes questions internationales. Créé en 1979 par Thierry de Montbrial, l'Ifri est une association reconnue d'utilité publique (loi de 1901). Il n'est soumis à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités et publie régulièrement ses travaux. L'Ifri associe, au travers de ses études et de ses débats, dans une démarche interdisciplinaire, décideurs politiques et experts à l'échelle internationale.

Le **Policy Center for the New South**, anciennement OCP Policy Center, est un *think tank* marocain basé à Rabat, Maroc, qui a pour mission la promotion du partage de connaissances et la contribution à une réflexion enrichie sur les questions économiques et les relations internationales. À travers une perspective du Sud sur les questions critiques et les grands enjeux stratégiques régionaux et mondiaux auxquels sont confrontés les pays en développement et émergents, Policy Center for the New South offre une réelle valeur ajoutée et vise à contribuer significativement à la prise de décision stratégique à travers ses quatre programmes de recherche : agriculture, environnement et sécurité alimentaire, économie et développement social, économie et finance des matières premières, géopolitique et relations internationales.

Les opinions exprimées dans ce texte n'engagent que la responsabilité de l'auteur.

*Cette note a été réalisée dans le cadre du partenariat entre l'Institut français des relations internationales (Ifri) et le Policy Center Policy Center for the New South.*

ISBN : 979-10-373-0062-1

© Tous droits réservés, Ifri, 2019

### **Comment citer cette publication :**

Benjamin Augé, « Le développement des hydrocarbures en Afrique de l'Est. Défis politiques et sécuritaires », *Notes de l'Ifri*, Ifri, octobre 2019.

### **Ifri**

27 rue de la Procession 75740 Paris Cedex 15 – FRANCE

Tél. : +33 (0)1 40 61 60 00 – Fax : +33 (0)1 40 61 60 60

E-mail : [accueil@ifri.org](mailto:accueil@ifri.org)

**Site internet :** [ifri.org](http://ifri.org)

# Auteur

Chercheur associé aux centres Énergie et Afrique subsaharienne de l'Ifri, **Benjamin Augé** est Docteur en géographie de l'Institut français de géopolitique (Université Paris 8), et par ailleurs rédacteur en chef de la lettre d'information *Africa Energy Intelligence* (groupe Indigo Publications) et chroniqueur Afrique pour le site du quotidien *Le Monde*. Il enseigne la géopolitique du pétrole et du gaz en Afrique à l'Université de Nouakchott en Mauritanie et à l'Instituto Nacional de Relacoes Internacionais (ISRI) au Mozambique. Il est également intervenant à l'académie diplomatique néerlandaise Clingendael.

Ses recherches se focalisent sur la gouvernance des secteurs pétrolier, gazier et électrique dans les pays africains. Benjamin Augé s'intéresse notamment aux conflits entre les différents acteurs (locaux, nationaux, internationaux) pour le contrôle des zones pétrolières ainsi qu'aux litiges frontaliers liés aux gisements pétroliers et gaziers. Ses travaux récents se focalisent particulièrement sur les relations entre les pays du golfe Persique et l'Afrique. Outre le Nigeria, l'Angola, le Gabon et la République du Congo, il étudie également les récents et futurs pays producteurs d'hydrocarbures comme la Mauritanie, le Sénégal, l'Ouganda, le Ghana, le Mozambique et la Tanzanie.

## Résumé

- L'Afrique de l'Est a le potentiel de connaître un boom gazier et d'exportation de gaz naturel liquéfié (GNL) ces prochaines années grâce à plusieurs projets qui viennent d'être débloqués. Le Mozambique a ainsi sanctionné deux projets totalisant plus de 15 millions de tonnes par an (Mt/an) de gaz liquéfié et un troisième devrait être lancé d'ici la fin 2019. Un premier Floating Liquefied Natural Gas plant (FLNG) d'ENI arrivera sur le marché en 2021-2022 et quatre autres trains de liquéfaction à terre dont deux de 6,44 Mt (Anadarko/Total) et deux de 7,6 Mt (ExxonMobil/ENI) seront disponibles vers 2023-2025. Or, avec les réserves en place, les sociétés impliquées tablent sur 50 voire 60 Mt/an par an d'ici à 2030. Ce volume permettra à ce pays d'Afrique de l'Est d'atteindre à moyen terme le quatrième rang mondial en matière de capacités d'exportation de GNL après les États-Unis, le Qatar et l'Australie. Quant à la Tanzanie, aucun développement ne devrait être sanctionné avant la fin 2019, dans le meilleur des cas.
- Concernant le pétrole, aucun projet en Ouganda ni au Kenya n'a été formellement lancé. Aucune décision finale d'investissement ne devrait être prise avant 2020. En Ouganda, la relation entre les compagnies pétrolières et l'État reste très difficile, repoussant la mise en œuvre de développements.
- Les découvertes pétrolières en Afrique de l'Est sont significatives à l'échelle régionale (jusqu'à 300 000 barils par jour potentiels, soit 0,3 % du total mondial actuel) mais leur développement est lié aux paramètres propres à chaque pays ayant des trajectoires politico-économiques différentes les unes des autres.
- La gouvernance du secteur des hydrocarbures des pays où des découvertes ont été mises au jour (Ouganda, Kenya, Tanzanie et Mozambique) peine à se mettre en place car les fonctionnaires compétents dans ce domaine sont peu nombreux.
- Les demandes maximisant le contrôle de l'État sur le secteur pétrolier – raffinerie en Ouganda ou utilisation de tribunaux d'arbitrage locaux en Tanzanie – sont de nature à freiner le développement des projets pétroliers alors même que ces pays ont besoin de revenus au plus vite afin de construire des infrastructures de base pour leurs populations et que la pression démographique est souvent très forte.

- La politisation du secteur, comme en Ouganda et en Tanzanie, rend les projets encore plus complexes à financer. Au Kenya, c'est bien davantage des dynamiques locales et ethniques, dans la future région de production, qui compliquent leur développement.
- Si les enjeux sécuritaires semblent largement circonscrits en Ouganda, ils représentent en revanche un sujet central au Kenya (Al Shebab), au Mozambique (Ansar al Sunna) et peut-être bientôt en Tanzanie avec la pénétration de mouvements djihadistes dans la province où se seront implantés les trains de GNL.
- La présence d'hydrocarbures dans les régions les plus défavorisées des pays pris en compte dans cette note – Ouganda/Lac Albert, Kenya/Turkana, Mozambique/Cabo Delgado, Tanzanie/Lindi-Mtwara, rend le développement pétrolier et gazier très complexe du fait des demandes sociales particulièrement fortes. Stress hydrique, mobilisation du foncier, partage des retombées économiques et financières, électricité sont autant d'enjeux conflictuels.

# Sommaire

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>6</b>
<b>GOUVERNANCE DU SECTEUR DES HYDROCARBURES EN AFRIQUE DE L'EST</b> .....	<b>8</b>
<b>Pourquoi l'Ouganda a pris tant de retard ?</b> .....	<b>8</b>
<b>Kenya : un environnement globalement pro-business mais avec des puissants particularismes locaux</b> .....	<b>12</b>
<b>La Tanzanie : une méfiance vis-à-vis du secteur privé rendant les projets GNL plus difficiles</b> .....	<b>14</b>
<b>Le Mozambique : un potentiel gigantesque mais des défis notables</b> .....	<b>16</b>
<b>Les Comores, Madagascar et la Somalie</b> .....	<b>20</b>
<b>LES RISQUES SÉCURITAIRES ET POLITIQUES DANS LES ZONES D'HYDROCARBURES EN AFRIQUE DE L'EST</b> .....	<b>21</b>
<b>Le projet pétrolier en Ouganda et au Kenya</b> .....	<b>21</b>
<b>Risques sur le gaz en offshore de Tanzanie et du Mozambique</b> .....	<b>24</b>
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>27</b>

# Introduction

Après une période d'euphorie à la fin des années 2000, le secteur des hydrocarbures en Afrique de l'Est s'est lentement embourbé. Malgré les grandes découvertes au Maghreb (Algérie, Libye) et dans le golfe de Guinée (Nigeria, Congo, Gabon, Angola) à partir des années 1950, cette zone a été peu explorée par les pétroliers depuis les indépendances en Tanzanie (1961), Ouganda (1962) et Kenya (1963), puis au Mozambique (1975). Cependant, la hausse rapide des cours du baril, à partir de 2003, a poussé des *juniors* à se lancer à l'assaut de ses immenses bassins au potentiel encore largement méconnu. Les résultats positifs n'ont pas tardé avec la découverte de plus d'un milliard de barils récupérables à l'ouest de l'Ouganda, à proximité du lac Albert, grâce à deux *juniors*, Heritage Oil et Tullow Oil. Ce résultat a contribué à pousser d'autres firmes à mener des activités d'exploration dans cette zone d'Afrique de l'Est, conduisant le Kenya à mettre à son tour en valeur plusieurs centaines de millions de barils à proximité du lac Turkana (ouest du pays). Quant au gaz, de faibles productions ont commencé dès 2004 en Tanzanie (gisement de Songo Songo) et au Mozambique (Pande et Temane) pour approvisionner des centrales électriques ou des projets industriels en Afrique du Sud, *via* des champs de tailles modestes découverts dans les années 1960-1970. Il a cependant fallu attendre 2010 pour que des gisements géants en offshore soient mis au jour. Aujourd'hui, la Tanzanie dispose de 36 trillions de pieds cubes (1 019 milliards de mètres cubes<sup>1</sup>) et le Mozambique, 160 trillions de pieds cubes (4 530 milliards de mètres cubes<sup>2</sup>) de réserves de gaz. Ce volume place ce dernier pays à un niveau qui se rapproche de celui du Nigeria qui, jusqu'alors, pouvait se targuer d'être à la tête des plus importantes réserves du continent africain, devant l'Algérie.

Si un potentiel considérable en hydrocarbures a bel et bien été identifié, à l'écriture de ces lignes en septembre 2019, seuls deux projets ont été lancés au Mozambique (FLNG de Coral de 3,4 Mt/an en 2017) ainsi qu'en juin 2019 les deux trains de liquéfaction d'Anadarko<sup>3</sup> (12,8 Mt/an). Les deux autres trains d'ExxonMobil/Eni (15,2 Mt/an) devraient être

---

1. Volume obtenu en combinant les chiffres de Shell (16 tcf) et ceux d'Equinor (20 tcf). Plus d'informations sur : [www.shell.co.tz](http://www.shell.co.tz) et [www.equinor.com](http://www.equinor.com).

2. Volume obtenu en additionnant les chiffres d'Anadarko (75 tcf) et ceux d'ENI (95 tcf). Plus d'informations sur : [www.anadarko.com](http://www.anadarko.com) et [www.eni.com](http://www.eni.com).

3. Ce dernier a été racheté en mai 2019 par Occidental Petroleum et les actifs africains d'Anadarko ont été repris par Total pour 8,8 milliards de dollars.

lancés à la fin 2019 voire début 2020, *via* les gisements offshore mozambicains.

Cette note se propose d'expliciter les raisons du retard des projets (principalement en Ouganda et en Tanzanie) et d'analyser les défis sécuritaires, géopolitiques et organisationnels de ce secteur des hydrocarbures en Afrique de l'Est. Cette note s'organise en deux grandes parties. D'abord, un point sur la gouvernance des quatre États afin de comprendre leur organisation respective de ce nouveau secteur, et l'explication des retards dans le développement des projets. Cette analyse sera complétée d'une mise en perspective de l'état de l'exploration dans d'autres pays d'Afrique de l'Est comme la Somalie, les Comores ou Madagascar. Dans un deuxième temps, cette note se focalisera sur les problèmes sécuritaires et politiques. Si pour certains États, les risques semblent encore circonscrits aujourd'hui (Ouganda, Tanzanie), pour d'autres comme le Kenya et le Mozambique, les inquiétudes grandissent et imposent aux pétroliers de prendre des mesures particulières.

# Gouvernance du secteur des hydrocarbures en Afrique de l'Est

## Pourquoi l'Ouganda a pris tant de retard ?

L'Ouganda est le premier pays d'Afrique de l'Est à avoir mis au jour des quantités exploitables de pétrole<sup>4</sup>. Les deux *juniors* Tullow Oil et Heritage Oil ont été les seules à effectuer les efforts suffisants pour découvrir ce milliard de barils récupérables. Après le rachat par Tullow Oil des parts d'Heritage pour 1,35 milliard de dollars en 2010, ensuite revendues en deux temps à Total et Cnooc (2012 et 2019<sup>5</sup>), les blocs situés autour du lac Albert sont actuellement partagés de la manière suivante : Cnooc (33 %), Total (33 %) et Tullow (33 %). Cependant, si plusieurs gisements ont reçu le feu vert des autorités pour être développés, la décision finale d'investissement des trois pétroliers est encore loin d'être prise après l'échec fin août 2019 de la vente des parts de Tullow Oil à ses deux partenaires Total et Cnooc<sup>6</sup>.

Les raisons de ce retard sont multiples. D'abord, à chaque étape du changement d'actionariat sur les blocs, de longues batailles ont opposé les fiscalistes des pétroliers et ceux du ministère des Finances ainsi que la Uganda Revenue Authority (URA). Lors du départ d'Heritage Oil, l'URA lui a demandé 404 millions de dollars au titre de la taxe sur les plus-values de cession sur une transaction d'1,35 milliard de dollars. La firme canadienne a refusé de payer, mettant en situation difficile Tullow Oil, contrainte d'avancer la somme puis de lancer un arbitrage à Londres afin de se faire rembourser par Heritage Oil. Une opération similaire a eu lieu lors de la vente de Tullow Oil à Total et Cnooc en 2018-2019. Sur les 900 millions de dollars de la transaction, la URA a demandé 167 millions de dollars. Tullow Oil ne disposant pas de cette somme, c'est Total qui a finalement accepté d'avancer une partie des 167 millions de dollars pour obtenir au plus vite la

---

4. Le cas du Soudan/Soudan du Sud est à part car les découvertes de pétrole de Chevron datent des années 1970 et la production avec le trio CNPC, ONGC, Petronas de 1999.

5. Les négociations sont cependant encore en cours pour la vente des dernières parts de Tullow Oil à Total et Cnooc.

6. Site de Total, « Ouganda : Expiration de l'accord avec Tullow », 29 août 2019, disponible sur : [www.total.com](http://www.total.com).

validation par le ministère de l'Énergie de la cession de parts<sup>7</sup>. Cela n'a pourtant pas suffi.

La question de la taxe sur les plus-values de cession n'est évidemment pas la seule raison expliquant pourquoi treize ans après la première découverte, aucune goutte de pétrole n'ait encore coulé en Ouganda. Mais elle est, à bien des égards, symptomatique de l'État ougandais qui a d'abord imposé cette taxe sur les plus-values de cession alors qu'aucun texte n'encadrerait précisément cette pratique. En 2006, lors des premières découvertes, les textes régissant le secteur, qui pourtant dataient seulement de 2000, étaient totalement obsolètes. Il a ainsi fallu mettre en place des nouvelles réglementations permettant d'organiser le secteur. Or, les taxes sur les plus-values de cession sont immédiates en cas de cession. *A contrario*, les revenus pétroliers sont lointains pour des chefs d'État souhaitant au plus vite jouir de devises. Et ce, même si ces taxes freinent considérablement la marche des projets du fait de longues batailles juridiques et d'éventuels arbitrages. Le secteur est aujourd'hui régi en Ouganda par la *National Oil and Gas Policy* depuis 2008 puis *The Petroleum (Exploration, Development and Production) Act* de 2013 qui détermine le rôle de l'autorité de régulation qui a le pouvoir d'octroyer les blocs et de veiller au respect des contrats, ainsi que celui de la société pétrolière d'État qui portera les parts de l'Ouganda dans chaque bloc et du ministère de l'Énergie et des Mines, qui reste l'autorité de tutelle du secteur. En 2019, et ce malgré la promesse du président Yoweri Museveni, il n'y a toujours pas de ministère du Pétrole dédié. En 2012, l'*Oil and Gas Revenue Management Policy* a aussi permis de poser un cadre pour l'utilisation des futurs revenus, ils devront tous être redirigés sur un compte unique. Il est bien difficile d'émettre un jugement sur la pertinence de l'organisation du secteur étant donné que le pays n'a pas encore produit de pétrole. Cependant, l'élément inquiétant est l'absence de contre-pouvoir. En 2011 et 2012, lorsque le Parlement a souhaité s'immiscer dans l'écriture de la future loi, finalement adoptée en 2013, le président ougandais a violemment réagi en lançant des procédures d'exclusion contre les parlementaires meneurs du débat, y compris au sein de son propre parti, le National Resistance Movement (NRM)<sup>8</sup>.

Tous les textes législatifs ont un point commun en Ouganda : ils se sont largement inspirés de la coopération norvégienne (Norwegian Agency for Development Cooperation – NORAD) à travers son programme *Oil for*

---

7. « PetroNor, la main d'Abou Dhabi pour relever African Petroleum », *Africa Energy Intelligence*, n° 837, 26 mars 2019.

8. « OUGANDA : Tullow en mission commando », *Africa Energy Intelligence*, n° 662, 1<sup>er</sup> novembre 2011 ; « OUGANDA : Museveni craint les députés », *Africa Energy Intelligence*, n° 669, 14 février 2012.

*Development* (OfD). NORAD a mis des cadres norvégiens à disposition du ministère de l'Énergie et des Mines pour aider les fonctionnaires à négocier et à rédiger des réglementations répondant aux meilleures pratiques internationales.

La lenteur du processus législatif et le changement de mains des participations sur les blocs expliquent en grande partie le retard pris dans le développement pétrolier en Ouganda. Et pourtant, le pouvoir, est dans ce pays extraordinairement concentré. Le président Yoweri Museveni court-circuite une grande partie de son administration en s'appuyant sur quelques rares cadres qu'il adoube. C'est le cas du plus influent d'entre eux, le secrétaire général du ministère de l'Énergie et des Mines entre la fin des années 1990 et 2016, Fred Kabagambe Kaliisa. Ce dernier, géologue pétrolier de formation, a travaillé en lien direct avec le président, sans passer par les différents ministres successifs de l'Énergie. La plupart d'entre eux, comme Irene Muloni qui occupe depuis 2011 ce poste clé, sont des personnalités politiques, récompensées par un poste gouvernemental pour avoir convenablement fait campagne pour le président dans leur district d'origine. Depuis 2016, Kaliisa est conseiller à la présidence et conserve un rôle incontournable – son remplaçant au ministère de l'Énergie Robert Kasande ne peut pas en dire autant, jouant un rôle de fonctionnaire classique sans poids politique significatif. En plus d'avoir suivi toutes les campagnes d'exploration depuis les années 1980, Kaliisa a l'avantage d'être originaire de la région du lac Albert et de comprendre des logiques locales qui échappent parfois au pouvoir central.

Autre élément contribuant au retard du projet ougandais : l'obligation imposée aux pétroliers opérateurs des réserves autour du lac Albert de construire une raffinerie. Cette dernière a été, depuis plus de dix ans, une obsession du président Yoweri Museveni, qui a finalement eu gain de cause. Le consortium composé de GE, Saipem et Yaatra Ventures a été choisi en 2018 pour construire une usine de 60 000 barils par jour (b/j) qui sera située dans le village de Kaabale, à proximité de la zone où la production de tous les gisements viendra se rencontrer dans la ville d'Hoïma avant d'être envoyée vers le Tanzanie par le biais d'un oléoduc unique. Ainsi, sur les quelque 200 000 à 250 000 b/j qui seront produits en Ouganda, seuls 140 000 à 200 000 b/j seront exportés<sup>9</sup>. L'objectif, pour le président Museveni, est que son pays soit d'abord totalement indépendant en produits pétroliers. Ces derniers proviennent actuellement du port de Mombasa au Kenya. Il souhaite aussi qu'une bonne partie de la production de la raffinerie de Kaabale soit exportée dans la sous-région.

---

9. « Uganda Expects First Oil Production to Be Delayed to 2022 – Minister », Reuters, 13 février 2019, disponible sur : [www.reuters.com](http://www.reuters.com).

En se basant sur les derniers chiffres disponibles, l'Ouganda consomme actuellement quelque 32 000 b/j<sup>10</sup> et serait donc en capacité d'exporter quasiment la moitié des produits transformés dans sa raffinerie. Les pétroliers, dont Total, conscients que le président ougandais ne lâcherait pas ce projet, ont décidé de proposer de prendre des parts dans cette future usine qui sera financée en partie sur fonds publics mais aussi privés<sup>11</sup>.

Enfin, le dernier sujet expliquant toujours aujourd'hui la lenteur du processus est le tracé de l'oléoduc d'exportation. Après de longs pourparlers avec le Kenya, c'est finalement par la Tanzanie que le brut ougandais devrait transiter et serait théoriquement exporté *via* le port de Tanga<sup>12</sup>. Les Kenyans, au premier rang desquels le président Uhuru Kenyatta, a toujours estimé que l'Ouganda n'avait pas d'autre choix que de passer par son territoire pour des raisons de coût. Cependant, l'entêtement du Kenya pour que soit choisi le port nordiste de Lamu – à proximité de la frontière somalienne – a crispé Total qui, craignant des problèmes sécuritaires avec les Shebab somaliens (voir partie II), a rapidement privilégié la Tanzanie. Si le tracé vers Tanga (1 443 kilomètres) est plus long que celui vers le Kenya, le surcoût serait largement compensé sur le long terme par des droits de transit plus faibles que ceux souhaités par le Kenya. Ce tracé vers la Tanzanie a été entériné dès 2015<sup>13</sup>, mais les négociations pour le rachat des terres tout au long du parcours, particulièrement en Ouganda, sont toujours en cours aujourd'hui en 2019 et demeurent extrêmement difficiles. En effet, la particularité de l'Ouganda est qu'elle est découpée en six royaumes, lesquels détiennent souvent des compétences foncières. Ainsi, la zone pétrolière est en partie sur le royaume de Bunyoro où les autorités locales sont parties aux discussions avec l'État pour que ce dernier compense les locaux expulsés de leur terre. Près de quatre ans après avoir débuté les négociations, ce sujet n'est toujours pas réglé. En Tanzanie, les expulsions sont du ressort de l'État et le pilotage de la sécurisation des terrains pour accueillir le futur oléoduc a avancé bien plus rapidement. De plus, et afin d'accommoder certaines infrastructures le long du tracé, la bande de terrain autour du futur oléoduc – susceptible d'être doublé dans le futur en cas de nouvelles découvertes

---

10. Selon les chiffres du CIA Factbook.

11. Cette proposition de Total a été réaffirmée par le PDG de Total, Patrick Pouyanné, lors de sa visite au président ougandais le 18 janvier 2019. Lire « OUGANDA : Pourquoi le PDG de Total a secrètement rencontré Museveni à Entebbe ? », *Africa Energy Intelligence*, n° 833, 29 janvier 2019.

12. À la suite de l'échec des pourparlers au sujet de la vente des actifs de Tullow Oil par Total et Cnooc, Total a décidé de réexaminer tout le projet, y compris le tracé du pipeline d'exportation par la Tanzanie qui pourrait ainsi être remise en cause.

13. « OUGANDA : Le coup de poker de Yoweri Museveni sur Tanga », *Africa Energy Intelligence*, n° 756, 27 octobre 2015.

notamment de l'autre côté de la frontière, en République démocratique du Congo – est passée de 30 à 133 mètres sur certains segments, rendant encore plus compliqué le projet<sup>14</sup>. Ce dernier point a renforcé les difficultés des pourparlers en multipliant les acteurs impactés.

## Kenya : un environnement globalement pro-business mais avec des puissants particularismes locaux

Tullow Oil, ainsi que ses partenaires Africa Oil Corp et Maersk Oil, ont découvert plusieurs centaines de millions de barils depuis 2012 sur les blocs 13T et 10BB situés au nord-est du Kenya, à proximité du lac Turkana. Total ayant racheté en 2018 Maersk Oil détient désormais 25 % de ces blocs. Alors que la décision finale d'investissement devrait être prise soit fin 2019 ou courant 2020, la stratégie de développement du gouvernement kenyan a été très différente de celle de l'Ouganda. L'objectif a été de produire au plus vite, pour des raisons principalement électorales, et ce, sans attendre qu'un oléoduc d'exportation soit construit. Pour cela, le président Uhuru Kenyatta a poussé un *Early Oil Pilot Scheme*, soit le transport par camion depuis la zone de production vers la ville portuaire de Mombasa, soit près de 1 000 kilomètres. Malgré ses efforts, cet objectif n'a pu être réalisé avant les élections d'octobre 2017 lors desquelles il s'est représenté et a remporté un deuxième mandat. Les raisons de ce retard tiennent principalement à la mésentente entre le président kenyan et le gouverneur du *county* de Turkana, Josphat Nanok, où se concentrent les réserves. Nanok étant d'un autre parti (Orange Democratic Movement) que celui du président (Jubilee Party), un désaccord politique entre les deux hommes a notamment porté sur la part des revenus pétroliers devant aller aux *counties*<sup>15</sup>. Pour compliquer le processus de transport, d'autres problématiques locales ont également empêché les camions de quitter la zone de production. La tribu éponyme dominante dans le *county* de Turkana a notamment retenu en otage en janvier 2018 plusieurs dizaines de salariés de Tullow Oil afin d'exercer une pression sur le pétrolier et s'assurer de profiter au maximum des retombées du pétrole en matière d'emploi, de contrats et de revenus<sup>16</sup>. Le Turkana est le *county* le plus

---

14. « Uganda Seeks More Land for Oil Pipeline », *The East African*, 5 septembre 2017, disponible sur : [www.theeastafrican.co.ke](http://www.theeastafrican.co.ke).

15. La loi pétrolière de 2017 a été amendée de telle façon que l'État central ne recevra que 75 % des revenus, les *counties*, 20 %, et les communautés locales, 5 %. Lire « KENYA : Acculé, Kenyatta multiplie les concessions pour sauver la production du brut », *Africa Energy Intelligence*, n° 821, 17 juillet 2018.

16. « KENYA : Turkana deviendra-t-il un bourbier pour Tullow Oil ? », *Africa Energy Intelligence*, n° 809, 23 janvier 2018.

pauvre et un des plus ruraux du Kenya qui aspire au développement<sup>17</sup>. Le pétrole est ainsi une manne potentielle que les membres de la communauté ne veulent pas voir leur échapper.

Après un retard d'un an et suite à des accords entre les communautés et Tullow Oil, les camions ont enfin commencé à acheminer le brut à partir de juin 2018 à un rythme de 600 b/j. L'objectif est de passer courant 2019 de 600 à 2 000 b/j à partir de cinq gisements : Amosing 1, Amosing 2A, Ngamia 3, Ngamia 6 et Ngamia 8<sup>18</sup>. En août 2019, 200 000 barils avaient déjà été transportés à Mombasa où ils ont été stockés jusqu'à leur transbordement dans un cargo le 26 août 2019 en direction de la Chine<sup>19</sup>. Avant la prise de la décision finale d'investissement, qui devrait intervenir en 2020, les trois partenaires devront se mettre d'accord sur le tracé de l'oléoduc d'exportation. La production future, estimée en phase plateau entre 50 et 80 000 barils par jour, ne pourra pas être transportée vers la côte en camions. Or, la question de la route à emprunter pour cette infrastructure risque d'être source de conflit entre partenaires. Comme nous l'avons écrit précédemment, Total a toujours montré sa réticence face au tracé allant de l'Ouganda vers Lamu du fait de la trop grande proximité avec la frontière somalienne. Étant donné que la *major* française est désormais partie prenante au Kenya, et que le gouvernement d'Uhuru Kenyatta s'arc-boute sur le choix de Lamu au détriment du port de Mombasa, plus au sud, un compromis devra être trouvé. Si Total est toujours opposé au tracé vers Lamu, il est ici un partenaire minoritaire au Kenya – à l'opposé du projet ougandais où il est avec Cnooc le premier investisseur. Contrôlant aujourd'hui 50 % des parts, Tullow Oil devra ainsi jouer le rôle d'intermédiaire avec le gouvernement, à moins que Total ne rachète une partie des parts de Tullow Oil, comme dans le cas ougandais.

Contrairement à l'Ouganda, le Kenya a décidé de créer un ministère du Pétrole rattaché à celui des Mines mais séparé de l'Énergie. L'un des

---

17. « Oil in the Cradle of Mankind: A Glimpse of Africa's Future », *The Economist*, 11 juillet 2015, disponible sur : [www.economist.com](http://www.economist.com).

18. Selon les objectifs mentionnés par l'un des partenaires, Africa Oil, lors de son bilan annuel 2018, disponibles sur : <http://news.africaoilcorp.com>.

19. Les trois transporteurs sélectionnés pour transporter le brut sont tous très bien connectés politiquement. Il y a d'abord Oilfield Movers dont le directeur financier est l'ancien directeur général de la National Oil Corp of Kenya (NOCK), Mwenda Nyaga. Ce dernier a également été conseiller du ministère de l'Énergie ainsi qu'administrateur dans la société Adamantine Energy, ancien opérateur du bloc kenyan 11B. Fondé en 2012 avec, déjà, l'objectif de transporter du brut, Oilfield Movers a comme directeur général James Mbote, ex-ingénieur de Shell en Irak et ancien cadre de Schlumberger. La deuxième société sélectionnée pour transporter le brut, Primefuels Kenya, est dirigée par le Britannique d'origine indienne, Asif Abdulla (ex-Shell). Enfin, le troisième est Multiple Hauliers (1 300 camions) de l'homme d'affaires kenyan Rajinder Singh Baryan. Sources : « KENYA : Une élection sans pétrole pour Kenyatta », *Africa Energy Intelligence*, n° 797, 11 juillet 2017.

hommes les plus influents est le secrétaire général du ministère, Andrew Kamau Nganga. Ce dernier, géologue de formation, conseille directement le chef de l'État sur les grandes questions. Le ministre et ex-sénateur John Munyes étant un homme politique, il n'est que très peu consulté. John Munyes a été nommé à ce poste car il est lui-même originaire du *county* de Turkana. Il a d'ailleurs perdu les élections de gouverneur face à Josphat Nanok et a obtenu le portefeuille de ministre à titre de compensation. En 2017, sa nomination avait été poussée pour faire localement contrepoids à Nanok. Dans le secteur pétrolier, le président Kenyatta se repose aussi sur les cadres de la *President's Delivery Unit* qui gèrent les dossiers prioritaires dont les hydrocarbures font partie du fait des revenus qu'ils sont susceptibles de générer. Au sein de cette *President's Delivery Unit*, c'est l'avocat Nyamu Githaka qui s'occupe plus spécifiquement du pétrole, ayant été l'un des responsables auparavant de la raffinerie zambienne de Ndola<sup>20</sup>. La société d'État pétrolière, National Oil Corporation of Kenya, qui gère les questions d'approvisionnements en produits pétroliers ainsi que l'exploration, a finalement assez peu de pouvoir dans ce dernier domaine. Et ce d'autant plus qu'elle est en pleine restructuration avec un management en perpétuel mouvement, habitué jusqu'à peu à se concentrer sur les dossiers ayant seulement trait aux produits pétroliers.

## La Tanzanie : une méfiance vis-à-vis du secteur privé rendant les projets GNL plus difficiles

Depuis 2010, la Tanzanie compte 36 trillions de pieds cubes de gaz (1 019 milliards de mètres cubes) de réserves de gaz grâce à trois permis offshore : les blocs 1 et 4 opérés par Shell, Ophir Energy et Pavilion Energy (fonds d'investissement de Singapour) ainsi que le bloc 2 d'Equinor – en partenariat avec ExxonMobil. Cependant, neuf années après les premières découvertes, le projet a beaucoup de difficultés à avancer du fait d'une grande méfiance de l'État tanzanien vis-à-vis des pétroliers. Si sociologiquement la méfiance face au secteur privé est une constante depuis la présidence du premier chef de l'État de la Tanzanie, Julius Nyerere (1964-1985), qui prônait un socialisme où la puissance publique est au cœur de tout développement économique, l'arrivée à la présidence de John Magufuli en 2015 a compliqué davantage la relation entre État et le secteur privé. L'empilement des taxes a rendu le projet de construction d'un complexe GNL très difficile à rentabiliser. Un texte a particulièrement

---

20. « KENYA : Acculé, Kenyatta multiplie les concessions pour sauver la production du brut », *Africa Energy Intelligence*, n° 821,17 juillet 2018.

cristallisé les inquiétudes des pétroliers : le *Natural Wealth and Resources Contracts Bill*<sup>21</sup>. Dans ce dernier, voté en 2017, le gouvernement tanzanien impose que tous les contrats d'exploration soient renégociés afin notamment d'inclure une disposition permettant de ne plus être soumis aux cours arbitrales étrangères et de régler tout litige entre contractant et État devant une juridiction tanzanienne<sup>22</sup>. Cette disposition est un *casus belli* pour les pétroliers qui ne peuvent engager plusieurs dizaines de milliards de dollars sur deux à trois décennies en étant à la merci d'une justice tanzanienne dont l'indépendance vis-à-vis du pouvoir politique n'est pas garantie. En 2019, soit deux ans après l'adoption du texte prévoyant ces renégociations obligatoires, aucun pourparlers n'a jusqu'alors commencé. Cependant, la plupart des permis sur lesquels des découvertes ont été effectuées ont expiré. Le bloc 4 a expiré depuis 2017, le bloc 2 depuis juin 2018 et le 1 n'est encore valable que jusqu'en 2020. Le gouvernement tanzanien n'a cependant pas laissé Shell et Equinor sans aucun filet de sécurité légal en leur faisant parvenir des « letter of comfort ». Grâce à ces dernières, l'État ne peut octroyer de nouveaux droits à d'autres sociétés sur les blocs de Shell et Equinor, ce qui n'en demeure pas moins inconfortable pour les deux *majors*. Des négociations se sont cependant ouvertes en avril 2019 afin de se mettre d'accord sur les conditions de financement et de fiscalité des trains de liquéfaction prévus dans la province de Lindi au sud du pays. Après quatre ans de quasi-surplace, le président John Magufuli a tout de même besoin de résultat alors que se profile l'élection présidentielle de 2020 lors de laquelle il devrait se représenter pour un deuxième mandat. Le président tanzanien a donné à ses négociateurs jusqu'en septembre 2019 pour trouver un compromis avec les opérateurs.

En termes de gouvernance des hydrocarbures, la Tanzanie gère le secteur *via* plusieurs institutions. D'abord le ministère de l'Énergie – dont dépendent le pétrole et le gaz – est dirigé depuis 2017 par Medard Kalemani, fils de la sœur du président John Magufuli<sup>23</sup>. Auparavant, Medard Kalemani était secrétaire d'État à ce même portefeuille. Autre institution importante, la Tanzania Petroleum Development Corp (TPDC) qui a la charge des participations de l'État dans les blocs. Une autorité de régulation existe bel et bien avec la récente Petroleum Upstream regulatory

---

21. Ce dernier vient compléter le *Tanzania Petroleum Act 2015* qui organise le secteur ainsi que l'*Oil and Gas Revenue Act 2015* qui prévoit la gestion des fonds issus de la production gazière.

22. « TANZANIE : GNL : faute d'extension, Shell et Equinor perdent leurs droits », *Africa Energy Intelligence*, n° 832, 15 janvier 2019.

23. John Magufuli dirige la Tanzanie d'une main de fer, tolérant difficilement l'opposition politique ou les critiques provenant de la société civile. Lire C. Maingraud-Martinaud, « Les reconfigurations de l'autoritarisme en Tanzanie », *Notes de l'Ifri*, mars 2019, disponible sur : [www.ifri.org](http://www.ifri.org).

Authority (PURA). Cette dernière est notamment censée attribuer les blocs et s'assurer que les obligations contractuelles des compagnies sont bien respectées. Depuis l'arrivée de John Magufuli, nombre de dirigeants du secteur, côté État tanzanien, occupent des fonctions intérimaires. Cette situation concerne notamment le poste de directeur général de TPDC, occupé depuis août 2016 par l'intérimaire Kapuulya Musomba. Il a finalement été remplacé par James Mataragio en juillet 2019 qui occupait déjà ce poste en 2016. Le président tanzanien a l'obsession du contrôle et considère que mettre les différentes parties dans une situation d'inconfort lui permettra d'éviter des dérives côté État (corruption) et côté compagnie (des demandes inacceptables en termes de fiscalité). Si aucune disposition des textes déjà votés en 2015 et 2017 n'est changée, Equinor tout comme Shell ne se risqueront probablement pas à investir. Faute d'attractivité, ExxonMobil, partenaire d'Equinor sur le bloc 2, a déjà fait part de son souhait de quitter le pays. Le Mozambique est également l'une des causes de ce désintérêt d'ExxonMobil en Tanzanie. Ses projets dans l'offshore mozambicain vont considérablement occuper la *major* américaine qui n'a plus qu'un seul expatrié basé à Dar es Salaam, capitale économique de la Tanzanie.

Pour l'utilisation du gaz domestique, un *Gas Master Plan* a été rédigé en 2016 par l'État tanzanien<sup>24</sup> afin de prévoir les différentes utilisations possibles de cette nouvelle ressource. Cependant, tant que Shell et Equinor ne se mettent pas d'accord sur le développement du gaz offshore, aucun projet ne pourra être développé. Dans ce document, le gouvernement tanzanien estime à 8,8 trillions de pieds cubes (249 milliards de mètres cubes) l'utilisation du gaz pour la consommation électrique d'ici 2045 et à 3,6 trillions de pieds cubes (101 milliards de mètres cubes) l'utilisation pour l'industrie sur la même période. En cas de construction de deux trains de liquéfaction de cinq millions de tonnes chacun, 11,1 trillions de pieds cubes (314,3 milliards de mètres cubes) seront nécessaires sur vingt ans. Il est donc, selon les auteurs du document, tout à fait possible, d'envisager conjointement des développements domestiques tout en réservant une majorité de gaz à l'exportation.

## Le Mozambique : un potentiel gigantesque mais des défis notables

Le Mozambique a les réserves les plus importantes des quatre pays d'Afrique de l'Est. Avec quelque 160 trillions de pieds cubes (4 530 milliards de mètres cubes), le pays détient désormais les plus

---

24. Consultable à cette adresse : <https://aminexunofficial.blogspot.com>.

grandes réserves du continent à quasi-égalité avec le Nigeria. Or, ces volumes sont pour le moment uniquement concentrés sur deux blocs situés à l'extrême nord du pays, bloc 1 (Anadarko et bientôt Total) et bloc 4 (ENI-ExxonMobil). Au fur et à mesure des découvertes, les deux opérateurs ont accueilli de nouveaux partenaires pour réduire le risque financier. Après avoir racheté Anadarko, Total n'aura plus que 26,5 % du permis 1 aux côtés de Mitsui (20 %), ONGC Videsh (16 %), Bharat PetroResources (10 %), PTTEP Mozambique (8,5 %) et Oil India (4 %) ainsi que ENH (la société d'État avec 15 %). De même pour ENI sur le bloc 4 (35,7 %) qui est en coopération avec ExxonMobil (35,7 %), CNPC (28,6 %) et Kogas, Galp et ENH (10 % chacun). Il faut noter que chaque tranche de 10 % de ces deux blocs s'est, à partir de 2012, vendue entre 1 et 2 milliards de dollars. La première cession a eu lieu en 2012 avec le rachat par les Thaïlandais de PTTEP des 8,5 % de Cove Energy pour 1,2 milliard de livres sterling.

Aujourd'hui, deux projets de GNL ont été lancés. Le premier, en juin 2017, concerne le développement du gisement de Coral *via* un FLNG sur le bloc 4 qui produira 3,3 Mt/an d'ici 2021<sup>25</sup>. Un autre développement de bien plus grande dimension a été lancé en juin 2019 : les deux trains d'Anadarko, pour un total de 12,8 Mt/an. Un troisième d'ExxonMobil/ENI de 15,2 millions de tonnes devrait être validé entre la fin 2019 et début 2020. Le Mozambique devrait avoir lancé prochainement des projets totalisant 30 Mt/an de gaz liquéfié. Or, avec les réserves en place, les sociétés pétrolières impliquées tablent sur 50 voire 60 Mt/an d'ici 2030. Ce volume permettra à ce pays d'Afrique de l'Est d'atteindre à terme le quatrième rang mondial en matière de capacités d'exportation de GNL après les États-Unis, le Qatar et l'Australie. Quant à la production future, une grande partie des cargaisons sont déjà pré-vendues. C'est le cas du FLNG d'ENI dont les 3,3 Mt/an seront entièrement acquises par BP. De même, pour les deux premiers trains d'Anadarko/Total, la quasi-totalité des 12,8 Mt/an a déjà été gagée afin d'enclencher la décision finale d'investissement. Outre quelques *majors* comme Shell et EDF, la quasi-totalité des offres d'achat du gaz proviennent des pays asiatiques déjà présents au Mozambique tels que PTTEP (Thaïlande), Cnooc (Chine), Tokyo Gas (Japon) et Bharat (Inde). Le grand avantage du Mozambique est qu'en dehors des opérateurs occidentaux des blocs, les partenaires sont tous issus de pays en forte demande de gaz naturel et souvent situés à proximité géographique. Les sociétés d'État, principalement venant d'Asie, étant déjà impliquées financièrement dans l'exploration et le

---

25. « MOZAMBIQUE : Nyusi met en scène le lancement du FLNG de Coral Sud », *Africa Energy Intelligence*, n° 789, 13 juin 2017.

développement, elles vont naturellement être intéressées par l'achat de ce gaz.

Cependant, côté État mozambicain, le processus menant aux décisions d'investissement a été extrêmement lent et parfois chaotique. Les raisons sont multiples. Premièrement, le pays n'était pas préparé à de telles découvertes. Trois fois plus pauvre que la moyenne africaine, le Mozambique a dû faire face à un manque criant de cadres pétroliers dans la fonction publique. De plus, les trois premières années du mandat du président Filipe Nyusi, arrivé en janvier 2015, n'ont pas été mises à profit pour développer le secteur du gaz. Lors de ses visites d'État à l'étranger, le président a davantage multiplié les demandes d'entraide sur les domaines tels que l'agriculture ou les infrastructures. Cependant, à la mi-2018, Nyusi a enfin fait preuve d'un certain activisme dans le secteur. Il a animé une grande conférence le 15 août 2018 à Pemba dans la région de Cabo Delgado – dont il est originaire –, au large de laquelle sont situés les gisements. Poussé par la nécessité d'obtenir des résultats rapides alors que les élections sont prévues pour octobre 2019, Nyusi a alors accepté des concessions – notamment en termes de contenu local – pour que les pétroliers s'engagent rapidement dans la mise en production de leurs réserves<sup>26</sup>. Autre facteur de lenteur, les ministres en charge des Mines et de l'Énergie, dont le pétrole dépend, ont été plusieurs fois remplacés. Ernesto Max Elias Tonela en charge de ce secteur depuis janvier 2018 est le troisième titulaire du poste depuis 2015. En dehors du ministère, le secteur est gouverné par l'autorité de régulation, Instituto nacional do Petroleo (INP) ainsi que la société d'État, l'Empresa Nacional de Hidrocarbonetos (ENH) qui gère les participations de l'État sur les blocs. Pour ces deux dernières institutions, les dirigeants n'ont pas changé durant le mandat de Nyusi. Le directeur général de l'ENH, Omar Mithà, a principalement travaillé à sécuriser des fonds nécessaires aux paiements du développement des blocs 1 et 4 sur lesquels sa société détient respectivement 15 et 10 %. Or, son objectif a été largement compliqué par la médiatisation, fin 2015, du scandale dit des « dettes cachées<sup>27</sup> » contractées sous la précédente présidence d'Armando Guebuza. En 2013 et 2014, deux milliards de dollars d'emprunts contractés en toute opacité – non déclarés au Fonds monétaire international (FMI) – par l'État mozambicain *via* les sociétés Proindicus et Mozambique Asset Management (MAM) avaient financé des embarcations militaires et des installations portuaires destinées à la protection des côtes du pays.

---

26. « MOZAMBIQUE : Nyusi devient enfin le patron du gaz, voici pourquoi », *Africa Energy Intelligence*, n° 823, 4 septembre 2018.

27. T. Coloma et L. Fauvel, « La crise financière du Mozambique. Un pays modèle remis en cause », *Notes de l'Ifri*, juillet 2017, disponible sur : [www.ifri.org](http://www.ifri.org).

Une partie de ses emprunts avaient alors servi à payer des commissions à des officiels mozambicains. La société d'intelligence économique Kroll avait décrit ce montage à travers une longue enquête en 2016<sup>28</sup> facilitant la mise à l'index de certaines personnalités comme l'ancien ministre des Finances Manuel Chang. Nombre de bailleurs se sont depuis lors détournés du Mozambique et le FMI a demandé des explications. Ce climat a ainsi considérablement handicapé la recherche de fonds pour financer les obligations de l'État dans le secteur pétrolier mais il a également ralenti la machine étatique dans son ensemble. De ce fait, l'appel d'offres proposant plusieurs blocs d'exploration en offshore dont les gagnants ont été connus dès 2015 n'a pas connu de traduction contractuelle avant 2018. ExxonMobil, Rosneft, ENI, Sasol, sélectionnés en 2015 par l'État, n'ont ainsi pas pu signer de contrat avant la fin de l'année 2018, soit trois ans après l'annonce de leur victoire. Ce laps de temps considérable a contribué au renoncement de certaines sociétés, pourtant sélectionnées. Elles sont parties du fait d'une absence de communication de ministère des Mines qui n'a pas su donner de visibilité sur sa politique d'attribution de blocs.

En termes de revenus, ceux-ci seront considérables mais il est encore trop tôt pour émettre un jugement sur la gouvernance floue mise en place pour les gérer<sup>29</sup>. En revanche, l'épisode des « dettes cachées » n'est pas de nature à l'optimisme dans un pays où le parti au pouvoir, le Frelimo, domine totalement l'administration et l'économie depuis l'indépendance du Portugal en 1975. Les caciques du régime ont ainsi tendance à gérer les affaires au sein des instances du parti et les contre-pouvoirs sont plutôt à chercher du côté de la société civile plutôt que de l'opposition – Renamo et MDM – souvent incapable de rivaliser avec le Frelimo<sup>30</sup>. Sous la présidence de Filipe Nyusi, la Renamo a tout de même réussi à faire fléchir le Frelimo sur le contrôle de certaines provinces. Cependant, la mise en place concrète de cette concession n'est toujours pas actée dans les faits<sup>31</sup>.

Pour ce qui est de l'utilisation du gaz domestique lié à chaque projet, une négociation entre l'opérateur et l'État décide du volume revenant à Maputo. Le *Gas Master Plan* de 2014<sup>32</sup> énumère déjà des projets d'électricité et industriels pouvant théoriquement fonctionner avec le gaz

---

28. « ROYAUME-UNI : Kroll, auditeur favori du FMI », *Intelligence Online*, n° 771, 23 novembre 2016.

29. Le président Filipe Nyusi a tout de même évoqué la création d'un fonds d'investissement sur le modèle norvégien lorsqu'il était en voyage à Oslo. Lire « Nyusi Interested in Mozambican Sovereign Fund », Agencia de Informacao de Mocambique, 14 novembre 2018.

30. S. Regalia, « La résurgence du conflit au Mozambique. Fantômes du passé et entraves à une démocratie pacifiée », *Notes de l'Ifri*, mai 2017, disponible sur : [www.ifri.org](http://www.ifri.org).

31. Club of Mozambique, « Frelimo, Renamo Differ on New Elected Governors' Powers », 5 mars 2019, disponible sur : <https://clubofmozambique.com>.

32. Consultable à cette adresse : [www.inp.gov.mz](http://www.inp.gov.mz).

de l'offshore du pays. Mais seule une poignée d'entre eux a été depuis lors effectivement attribuée. Jusqu'à maintenant, seules trois sociétés ont obtenu des contrats pour mener à bien des projets. Yara International (Norvège) devrait exploiter une usine de production de fertilisant (1,2 Mt) avec 80 millions de pieds cubes par jour. La *major* anglo-néerlandaise Shell a également remporté un projet de *Gas to Liquids* et enfin la société kenyane GLA devrait monter une centrale de 250 MW<sup>33</sup>. Une première centrale à gaz avait déjà été mise en service en 2015.

## Les Comores, Madagascar et la Somalie

Outre les découvertes dans les pays couverts, des explorations touchent également d'autres territoires d'Afrique de l'Est. Les Comores ont attribué leurs premiers blocs à partir de 2012 et attendent des forages qui devraient être effectués d'ici deux ans. Tullow Oil a fait son entrée dans l'offshore de l'archipel à la fin 2018 et a effectué une première sismique en juillet 2019. Quant à Madagascar, une seule *major*, BP, a encore des blocs dans le pays depuis le départ d'ExxonMobil de l'offshore en 2016 et de Total en onshore en 2017. L'exploration dans le pays a considérablement diminué depuis le début des troubles politiques en 2009 où Andry Rajoalina – actuel président élu en 2018 – a succédé de façon contestée à Marc Ralovamanana. Le secteur est resté relativement atone sous la présidence Hery Rajaonarimampianina (2014-2018), mais le pays semble désormais vouloir faire davantage pour attirer des campagnes d'exploration, utilisant l'argument des récentes découvertes effectuées dans la zone<sup>34</sup>. La France qui a conduit des explorations sur les îles éparses – dont elle détient la souveraineté – à proximité de Madagascar, notamment sur Juan de Nova, a désormais arrêté tout processus. Le président malgache a d'ailleurs saisi lors de sa visite à Paris fin mai 2019 son homologue français Emmanuel Macron, pour qu'il mette en place une commission afin de travailler sur le cas des îles éparses, réclamées par Madagascar depuis 1973. Plus au nord, le premier appel d'offres somalien depuis la chute de Siad Barré en 1991, a été lancé en 2019. Deux zones autonomes, le Somaliland – qui s'est proclamé indépendant de la Somalie – et le Puntland ont cependant connu des explorations depuis 1991. Ces dernières, en onshore, n'ont actuellement pas permis de mettre en valeur des réserves exploitables de pétrole ou de gaz.

---

33. Site du département du commerce américain concernant le Mozambique : [www.export.gov](http://www.export.gov).

34. « Madagascar Unveils New Offshore Acreage », *Petroleum Economist*, 11 décembre 2018, disponible sur : [www.petroleum-economist.com](http://www.petroleum-economist.com).

# Les risques sécuritaires et politiques dans les zones d'hydrocarbures en Afrique de l'Est

## Le projet pétrolier en Ouganda et au Kenya

Grâce à son armée et ses forces spéciales, l'Ouganda est probablement le pays de la région contrôlant le plus fermement sa zone pétrolière située dans l'Ouest, autour du lac Albert. Le principal groupe susceptible de déstabiliser la sécurité du développement du brut ougandais est les ADF-Nalu<sup>35</sup> (Allied Democratic Forces National Army for the Liberation of Uganda). Fondé en 1995, ce groupe d'obédience islamiste avait comme objectif premier de déstabiliser le pouvoir du président ougandais Yoweri Museveni<sup>36</sup>. Cependant, très rapidement après sa création, les ADF-Nalu se sont déplacés vers l'est de la République démocratique du Congo (RDC). Le groupe est accusé de multiples exactions et massacres depuis la fin des années 1990. Depuis 2014, il aurait été responsable de centaines de morts au Nord-Kivu dans le territoire de Béni. Encore récemment, en avril 2019, une douzaine de personnes a été tuée<sup>37</sup>. Cependant, en dehors de l'épineux dossier de la gestion des réfugiés qui touche l'Ouganda, les activités des ADF-Nalu n'ont que peu impact direct sur le territoire ougandais.

Si l'Ouganda ne représente pas une réelle menace sécuritaire pour les pétroliers, le risque politique est quant à lui bien réel. Président depuis 1986, Yoweri Museveni a changé la Constitution pour se représenter indéfiniment et faire sauter le verrou de l'âge qui interdisait à toute personne de plus de 75 ans de se présenter à la magistrature suprême. Or, il a eu 75 ans en août 2019 et n'envisage pas de lâcher les rênes du pays, évoquant explicitement sa candidature en 2021. Le rétrécissement des libertés démocratiques et le manque de visibilité sur l'après-Museveni laissent assez circonspect les pétroliers qui redoutent plus que tout

---

35. T. Vircoulon et J. Battory, « L'islam radical en République démocratique du Congo. Entre mythe et manipulation », *Notes de l'Ifri*, février 2017, disponible sur : [www.ifri.org](http://www.ifri.org).

36. « L'Est du Congo : la rébellion perdue des ADF-Nalu », International Crisis Group, *Briefing* 93, 19 décembre 2012.

37. « Rebels Kill 12 DR Congo Villagers in Beni », *BBC Monitoring Africa*, 12 avril 2019.

l'imprévisibilité politique. Alors que le développement du pétrole ougandais passera par des investissements amortis sur le long terme, il est évident que les risques politiques à court et moyen termes sont limités, le chef d'État ayant par ailleurs méthodiquement écarté tous ses concurrents d'opposition – Kizza Besigye du Forum for Democratic Change – ou même ceux dans son propre parti (National Resistance Movement), comme l'ancien Premier ministre Amama Mbabazi. Sa succession sera cependant porteuse d'incertitudes. Toutefois, après les récentes mises à l'écart de plusieurs dirigeants au pouvoir depuis des décennies au Zimbabwe (Robert Mugabe), en Algérie (Abdelaziz Bouteflika) ou au Soudan (Omar el Béchir), Yoweri Museveni est loin d'être assuré de se maintenir au pouvoir *ad vitam aeternam*<sup>38</sup>. Son projet de succession est d'installer son fils, Muhoozi Kainerugaba. Ce dernier est lieutenant général dans l'armée et conseiller pour les opérations spéciales de son père à la présidence. Kainerugaba a été précédemment commandant des forces spéciales de 2008 à 2017, période pendant laquelle il a notamment eu en charge la surveillance des zones pétrolières de la région du lac Albert. La difficulté de traiter avec le président ougandais est de nature à retarder davantage les mises en production autour du lac Albert.

Quant au Kenya, si la problématique politique est moins prégnante au niveau national où des élections ont lieu tous les cinq ans – le président Uhuru Kenyatta devrait laisser sa place en 2022<sup>39</sup> –, les questions ethniques restent une source importante de tension au niveau local. Comme nous l'avons vu dans la partie précédente, les Turkana, ethnie majoritaire dans le *county* éponyme, se sont déjà mobilisés pour bloquer les camions devant transporter le brut vers Mombasa. Mais le problème ethnique se complique encore car une partie significative de l'eau que les pétroliers utiliseront pour extraire le brut proviendra du *county* voisin de West Pokot. Plus précisément, Tullow Oil devrait utiliser le barrage de Turkwel situé entre les *counties* de Turkana et West Pokot. Or, non seulement la question hydrique est particulièrement sensible dans une

---

38. À la suite de la réélection contestée de 2011 de Yoweri Museveni, des manifestations appelées « Walk to work protest » se sont organisées à Kampala puis dans les villes secondaires, notamment à l'appel du leader du Forum for Democratic Change (FDC), le candidat malheureux au scrutin suprême, Kizza Besigye. Depuis lors, un des députés indépendants du Parlement élu en 2017, Robert Kyagulanyi Ssentamu dit « Boni Wine », star de la musique et du cinéma, défie le président Museveni et est continuellement intimidé par la police. L'espace de contestation n'a pas cessé de se réduire en Ouganda.

39. Les élections au Kenya ne sont pas dénuées de violence et d'incertitudes. En 2007, de multiples différends interethniques, suite aux résultats contestés de l'élection présidentielle, avaient causé la mort de plus de 1 500 citoyens. Afin de rétablir le calme, un partage du pouvoir entre les Kikuyu du président Mwai Kibaki et les Luo du futur Premier ministre Raila Odinga avait été acté. Depuis lors, les deux élections successives n'ont pas été précédées de violences aussi importantes qu'en 2007.

zone où l'eau est une denrée rare, mais de plus, les deux ethnies impactées par le besoin d'eau des pétroliers peuvent en pâtir, ce qui pourrait nourrir des tensions interethniques. En dehors de ces enjeux locaux, la question sécuritaire reste majeure alors que le gouvernement kenyan continue de privilégier le port d'exportation de Lamu<sup>40</sup> à celui de Mombasa. Tant que la situation sécuritaire en Somalie ne sera pas sous contrôle, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui, la proximité du port pétrolier avec la frontière somalienne exposera le projet à une menace permanente du mouvement djihadiste Al-Shebab<sup>41</sup>. Ce dernier a perpétré nombre d'attentats au Kenya pour punir ce dernier d'avoir rejoint la coalition qui les combat sur le territoire somalien (AMISOM – African Union Mission in Somalia). Une double barrière en barbelés censée séparer la Somalie du Kenya sur 700 kilomètres a été annoncée en 2014. Aujourd'hui, mi-2019, seule une dizaine de kilomètres a effectivement été construite<sup>42</sup>. Même si Mombasa était privilégié par les pétroliers comme port d'exportation, il n'est pas exclu que les infrastructures d'exportation soient forcément davantage en sécurité. En effet, une très importante communauté somalienne vit au Kenya et plusieurs des attaques perpétrées sur le territoire kenyan l'ont été depuis le territoire national. De ce fait, les attentats touchent de nombreuses zones du pays, dont la capitale Nairobi (à plus de 600 kilomètres de la frontière somalienne) où un hôtel a encore été la cible d'un commando à la mi-janvier 2019<sup>43</sup>. Même à proximité du port de Mombasa, au sud de la côte kenyane, par lequel il est question d'évacuer le brut du Turkana, les attentats sont loin d'être exclus. La région de Mombasa connaît de nombreuses attaques perpétrées par des islamiques

---

40. Le choix de Lamu avait également comme objectif d'évacuer aussi le brut du Soudan du Sud *via* un autre oléoduc provenant de la région septentrionale de ce pays. Cependant, le Soudan du Sud n'a fait aucune nouvelle découverte depuis son indépendance en 2011 et vient à peine d'attribuer de nouveaux blocs à de petites sociétés comme la nigériane Oranto Petroleum qui n'aura pas les moyens de faire des forages seule – de nouvelles découvertes restent ainsi hypothétiques. Pour ce qui est de la production actuelle du pays, commencée en 1999 et située tout au long de la frontière avec le Soudan voisin, elle est largement insuffisante pour envisager la construction d'un nouveau tuyau. Les Chinois de CNPC, principal exploitant du brut des deux Soudan, sont opposés à tout nouvel oléoduc, sachant qu'elle a déjà financé les deux actuellement en fonctionnement qui transportent le brut vers Port Soudan. Enfin, la situation sécuritaire du Soudan du Sud, n'incite pas à de nouveaux investissements. Depuis 2013, et malgré la signature de multiples cessez-le-feu et accords politiques entre le président Salva Kiir et son ancien vice-président Riek Machar, une violente guerre civile a largement amputé la production du pays. Celle-ci s'accroît à nouveau depuis 2018 mais ne permet pas de nouveaux investissements d'exportation.

41. Pour comprendre l'histoire et l'idéologie du mouvement Al Shebab et la menace qu'il fait porter sur le territoire kenyan, voir International Crisis Group, « Al-Shabaab Five Years after Westgate: Still a Menace in East Africa », rapport 265, 21 septembre 2018.

42. « Scandal over Kenya's Border Fence that Cost \$35m for just 10km », *BBC News*, 14 mars 2019, disponible sur : [www.bbc.com](http://www.bbc.com).

43. « Kenya : au moins quinze morts dans l'attaque d'un complexe hôtelier de Nairobi », *Le Monde*, 15 janvier 2019.

Kenyens. Un des membres du commando de l'attentat contre l'hôtel de Nairobi en janvier 2019 était par exemple né à Mombasa. La Grande-Bretagne y a d'ailleurs fermé son consulat en 2014 pour des raisons de sécurité. En novembre 2002, un hôtel détenu par des Israéliens y a été pris pour cible par un groupe islamiste tuant 13 personnes.

La Somalie conteste d'ailleurs la frontière maritime avec le Kenya et a porté le différend devant la Cour internationale de justice (CIJ) à La Haye. Cette dernière devrait se prononcer avant la fin de l'année 2019. Plus d'un tiers de la zone économique exclusive du Kenya est susceptible d'être menacée en cas de décision de la CIJ en faveur de la Somalie. En cas d'échec à La Haye, le Kenya saura cependant faire valoir la présence de plus de trois millions de Somaliens pour reprendre des discussions avec le pouvoir somalien.

## Risques sur le gaz en offshore de Tanzanie et du Mozambique

La Tanzanie et le Mozambique sont dans une situation très différente de celle du Kenya et de l'Ouganda : leurs réserves sont principalement en offshore et ne sont pas soumises aux mêmes aléas sécuritaires et de sûreté que les gisements onshore. Cependant, si les réserves sont bien en mer, les deux pays ont prévu de liquéfier une partie de la production *via* des trains à terre. Il y aura donc bien une présence permanente onshore. Cela concernera d'abord la logistique, pour le développement des gisements nécessitant du support pour mener à bien des forages et l'installation des réseaux de récupération sous-marins du gaz. Puis, dans un deuxième temps, lors de la période de construction des trains GNL – une dizaine au Mozambique et de deux à quatre en Tanzanie –, des milliers de personnes seront sur la terre ferme. La vulnérabilité des zones à protéger sera ainsi permanente pendant la période de développement comme lors de la production. Or, depuis quelques années, la sécurité de cette zone frontalière entre la Tanzanie et le Mozambique est loin d'être garantie.

L'un des phénomènes qui monte rapidement au Mozambique et touche directement la province gazière de Cabo Delgado est le terrorisme islamique du groupe Ansar Al-Sunna ou d'autres groupes islamistes dont les actions ne sont pas toujours revendiquées. Ansar Al-Sunna, fondé en 2015, n'a commencé ses actions violentes qu'en octobre 2017 lorsque plusieurs postes de police ont été visés, causant la mort de 17 personnes. Le 13 janvier 2018, une fusillade sur un marché fait cinq morts, puis le 27 mai, une dizaine de décapitations ont lieu dans le village de Monjane. Des attaques similaires se multiplient en juin et septembre 2018, tuant

plusieurs dizaines de Mozambicains. L'année 2019 voit la poursuite de ces violences. Le 8 février 2019, sept hommes sont tués et quatre femmes enlevées dans le village de Piqueue<sup>44</sup>. Or, les différentes attaques se rapprochent d'Afungi, le village dans lequel les trains de liquéfaction d'Anadarko/Total seront situés. Le 21 février 2019, la route entre Mocimboa de Praia et Afungi a été la cible de violences armées contre des convois de sociétés travaillant pour Anadarko. L'une d'entre elles, la firme portugaise de construction Gabriel Couto – en charge de la piste d'atterrissage<sup>45</sup> – a été touchée et l'un de ses salariés a été tué. À la suite de cet incident, le président mozambicain Filipe Nyusi a décidé d'envoyer les forces spéciales de l'armée afin de protéger les sites pétroliers<sup>46</sup>. Si ces groupes islamistes, Ansar Al-Sunna ou d'autres mouvements mal identifiés, poursuivent les attaques à proximité des futurs trains de liquéfaction d'Anadarko/Total, les coûts du projet pourraient être revus à la hausse. Il semble cependant aujourd'hui difficile d'envisager l'arrêt du développement. Total qui devrait reprendre avant la fin de l'année le projet des trains 1 et 2 à Afungi et la *major* américaine ExxonMobil ont l'habitude de travailler dans des zones particulièrement difficiles<sup>47</sup>.

Les événements qui se produisent depuis trois ans au Mozambique sont tout à fait susceptibles de s'étendre dans le sud de la Tanzanie. Plusieurs des membres des groupes ayant perpétré les attentats sont en effet originaires de Tanzanie<sup>48</sup>. Or, si la province tanzanienne de Lindi n'a pas encore été fortement touchée, c'est probablement car aucun mouvement de construction notable n'est encore perceptible sur le terrain. Ce radicalisme violent au Mozambique est une relative nouveauté pour le Mozambique qui jouissait jusqu'alors d'une bienveillance réelle entre communautés religieuses. Le Mozambique est largement dominé par le christianisme mais les provinces du Nord comme Cabo Delgado ont une population musulmane significative. Cabo Delgado étant la région du président actuel, Filipe Nyusi, ce dernier ne voudra pas laisser dégénérer la situation sans trouver de solution politico-sécuritaire de long terme afin de stopper un phénomène qui pourrait s'avérer dangereux, voire incontrôlable, sur le moyen terme.

---

44. « Suspected Jihadists Kill 7 in North Mozambique », AFP, 8 février 2019.

45. « MOZAMBIQUE : Couto, partenaire d'Anadarko, dernière victime de l'insécurité », *Africa Energy Intelligence*, n° 833, 12 mars 2019.

46. « Mozambique to Act After Attack Near LNG Site », *Upsream*, 27 février 2019.

47. Une Note de l'Ifri sera publiée avant la fin 2019 sur les mouvements sévissant au nord du Mozambique.

48. La Tanzanie et le Mozambique ont signé un accord de principe afin d'envisager une coopération sécuritaire entre polices en janvier 2018. Lire « Mozambique and Tanzania Coordinate Interventions to Combat Terrorism and Cross-Border Crime », *Noticias*, 16 janvier 2018.

# Conclusion

Les développements pétro-gaziers d'Afrique de l'Est mettent de nombreuses années à se mettre en place. Les multiples difficultés de gouvernance et de sécurité rendent ces projets très périlleux à développer, obligeant les pétroliers à des trésors de pédagogie. Parfois, comme pour la Tanzanie, les développements sont rendus extrêmement compliqués par les demandes du pays hôte. De plus, toute l'infrastructure est à construire par des sociétés pétrolières qui opèrent dans des régions pétrolières très éloignées des capitales.

Nouvelle région d'intérêt pour les pétroliers à partir du milieu des années 2000, quatre pays d'Afrique de l'Est sont désormais certains de produire du pétrole (Ouganda-Kenya) ou du gaz (Mozambique-Tanzanie) à plus ou moins brève échéance. Les échéances de 2022 pour l'Ouganda – probablement repoussée encore suite à l'échec de la vente des actifs de Tullow Oil à Total et Cnooc – et le Kenya, 2021 voire 2022 pour le Mozambique, sont envisagées. Quant à la Tanzanie, le sujet devrait être tranché dans les négociations actuelles qui devaient théoriquement s'achever en septembre 2019. Si la production pétrolière à venir – autour de 300 000 b/j avec le débit cumulé de l'Ouganda et du Kenya – n'aura pas un impact significatif sur le débit mondial (100 millions de b/j), le Mozambique sera clairement un acteur de premier plan sur le marché du GNL à côté du Qatar, de l'Australie et des États-Unis.

Quant à la question des revenus, même si les textes les régissant sont souvent précis et porteurs de promesses, la gouvernance sur ce sujet dépend *in fine* du pouvoir politique. Le contournement des textes est éminemment possible dans des pays où les contre-pouvoirs ont été peu à peu écrasés comme en Ouganda. Les pays avec des traditions de pouvoirs locaux forts, comme le Kenya, ont davantage de chance de redistribuer les revenus mais avec les conséquences potentielles d'une corruption multipliée par le nombre d'acteurs associés, comme l'illustre le cas de la décentralisation calamiteuse des revenus du pétrole au Nigeria. Quant au Mozambique et à la Tanzanie, la domination de partis présidentiels ne pousse pas à l'enthousiasme quant à la transparence des revenus (voir les dettes cachées au Mozambique). Il convient aussi de noter que les sociétés pétrolières engagées ont toutes des projets de RSE pour accompagner le développement territorial dans les régions concernées. Si certaines

critiques sont formulées<sup>49</sup> – il est clair que les pétroliers ne peuvent pas se substituer aux États. Il est aussi évident qu'une condition préalable est la transparence des revenus du secteur : le Mozambique et la Tanzanie sont membres depuis 2009 de l'Initiative de transparence des industries extractives (ITIE), contrairement au Kenya et à l'Ouganda qui n'ont pas encore soumis leur candidature. Enfin, l'enjeu majeur est la bonne utilisation de ces revenus pour nourrir une stratégie de développement qui passe par l'accès aux services énergétiques et économiques, et des infrastructures et un effort d'éducation. Dans un contexte où une menace islamiste existe et se mêle à des tensions sociales et ethniques, la sécurité à long terme des infrastructures passe nécessairement par une stratégie de développement.

Pays	Réserves	Premier pétrole	Pétroliers opérateurs des réserves	PNB/habitant	Population	Taux d'électrification	Indice de développement humain (IDH)
Ouganda	1,7 milliard de barils	?	Total/Cnooc/Tullow Oil	2400 dollars/hab	40 millions	20 %	0,516 (162ème)
Kenya	560 millions de barils	2022	Total/Tullow Oil	3500 dollars/hab	48 millions	56 %	0,590 (142ème)
Tanzanie	36 trillions de pieds cubes	?	Shell/Equinor	3200 dollars/hab	55 millions	33 %	0,538 (154ème)
Mozambique	160 trillions de pieds cubes	2021	Total-Anadarko/ENI-ExxonMobil	1300 dollars/hab	27 millions	24,20 %	0,437 (180ème)

49. Certaines organisations non gouvernementales françaises critiquent les conditions d'exploration du pétrole en Ouganda. Lire « Devoir de vigilance : Total mis en demeure », *Les Échos*, 25 juin 2019, disponible sur : [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr).



institut français  
des relations  
internationales